



Les évolutions récentes de l'emploi salarié dans la région mulhousienne

La reprise a (enfin) eu lieu



SOMMAIRE

L'évolution de l'emploi salarié de 2012 à 2016	03
Les évolutions de l'emploi par secteur	04
Quels types de postes créés ?	06
Quelle performance pour la région mulhousienne ?	08

Les idées à retenir :

- Depuis le second trimestre 2015, l'économie locale recrée des emplois.
- Les créations d'emploi sont concentrées dans les services marchands et dans l'intérim.
- Comme ailleurs en France, lorsque l'emploi repart, le mouvement est initié par des emplois à durée déterminée de courte durée. Les emplois plus stables suivent dans un second temps.
- L'évolution de l'emploi salarié dans la région mulhousienne est généralement plus favorable que dans le Haut-Rhin. Elle fait au moins jeu égal avec l'évolution des postes dans le Bas-Rhin.

L'évolution de l'emploi salarié de 2012 à 2016

Les données nationales montrent que les créations de postes salariés, en France, s'accroissent. Ces tendances se retrouvent-elles au plan local ?

Pour le savoir, les données de l'emploi salarié fournies par l'URSSAF ont été traitées, du premier trimestre 2012 au troisième trimestre 2016 (dernières données connues).

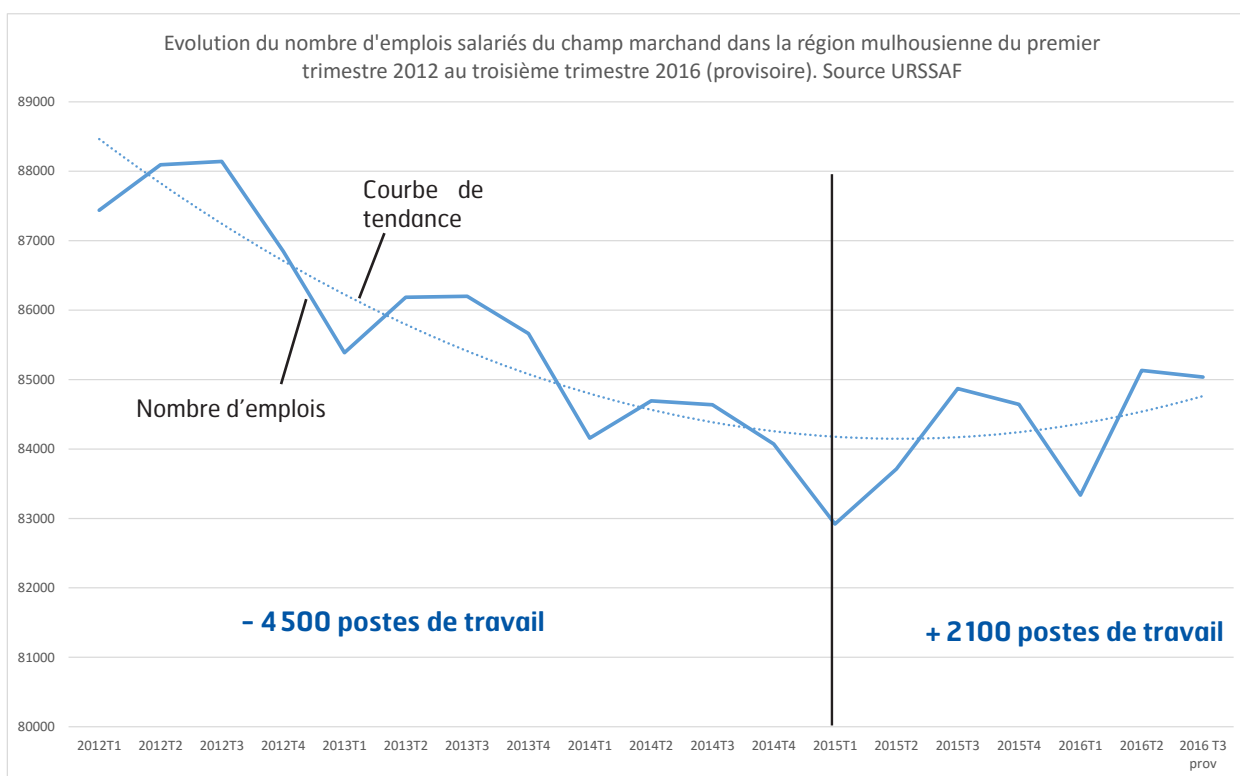
Les pertes d'emploi s'accumulaient en début de période mais, **bonne nouvelle, une inflexion de la courbe s'est produite au début 2015. Depuis lors, plus de 2 000 emplois ont été créés dans la région mulhousienne.**

A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.

Il s'agit bien de créations de postes salariés dans des entreprises du champ marchand et non de départs en formation ou autre dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Depuis 18 mois, l'économie locale recrée de l'emploi



L'emploi dans la région mulhousienne a atteint son plus bas niveau à la fin du premier trimestre 2015. Depuis le début 2012, ce sont plus de 4 500 postes de travail qui avaient disparu. Ces pertes d'emploi venaient s'ajouter à celles enregistrées depuis la crise de 2008, sachant que la région mulhousienne n'avait pas connu de rebond.

De la fin du premier trimestre 2015 au troisième trimestre

2016 (les données sont provisoires et sont susceptibles d'être révisées avec quelques centaines de postes en plus ou en moins) 2 116 postes ont été créés.

La courbe de tendance (en pointillé sur le graphique) indique bien cette inflexion de tendance. Mais l'économie locale, en termes d'emploi, reste très loin de son niveau d'avant crise.



Les évolutions de l'emploi par secteur

Les évolutions sectorielles sont très contrastées. L'industrie continue de perdre de l'emploi, mais à un rythme plus faible. Le secteur du commerce suit à peu près la même pente. La construction, après avoir globalement bien résisté, commence à décrocher, ils sont en cela suivis par les services non marchands.

La reprise de l'emploi est portée par deux formes d'activités : les services marchands et l'intérim.

A savoir

Les **services marchands** comprennent les activités comme le transport, l'hôtellerie-restauration, les services aux entreprises ou aux particuliers dont le prix est fixé par le marché.

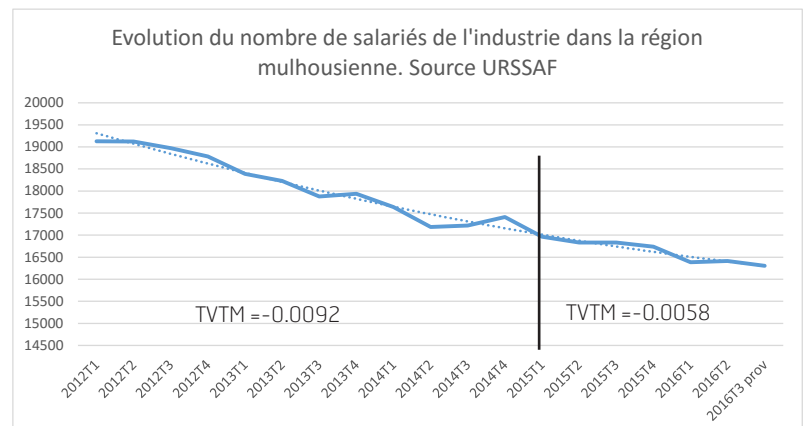
Les **services dits non marchands** ont un prix qui n'est pas ou partiellement fixé par le marché. C'est le cas dans l'enseignement, la santé, l'action sociale etc.

➔ L'industrie : ralentissement des pertes d'emplois

Du début 2012 au début 2015, les activités industrielles ont perdu 2 163 postes. Depuis 2015, les pertes d'emploi continuent mais à un rythme moindre. La perte nette s'établit à 663 postes depuis la fin du premier trimestre 2015.

Dans le détail, on remarque que l'emploi est à peu près stabilisé dans la plus grande partie des activités industrielles. Les pertes d'emploi se concentrent dans 3 branches d'activités :

Nb d'emplois perdus	2012/2015	2015/2016
Industrie automobile	- 1712	-422
Travail des métaux	-115	-161
Maintenance, installations indus	-109	-64
Autres activités industrielles	-383	-110



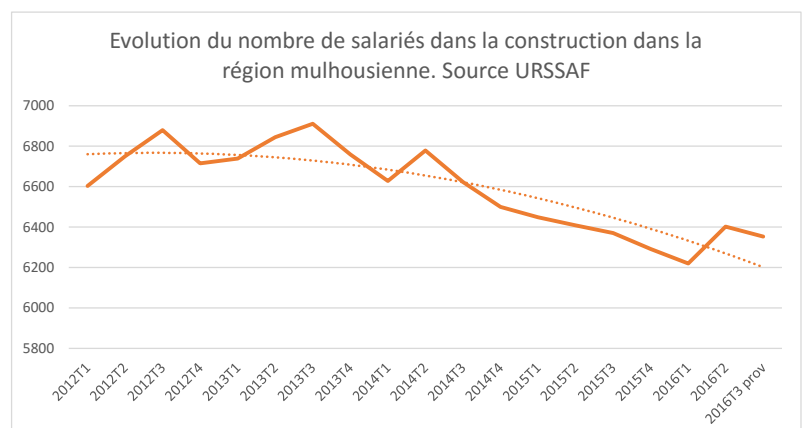
Les courbes en pointillé indiquent les tendances suivies dans chaque secteur, au-delà des variations trimestrielles. Le Taux de Variation Trimestriel Moyen reste négatif en 2015/2016, mais il est plus faible qu'au cours des trimestres précédents.

Ces trois branches d'activités représentent 85% des pertes d'emploi de la période 2015/2016. L'industrie automobile (PSA et les équipementiers comme Faurecia) en représentant à elle seule 56%.

➔ La construction : un décrochage tardif

Ce secteur a un rythme d'évolution propre. De 2016 à la mi-2014, les effectifs sont globalement stables et ne descendent jamais en dessous de 6 600 salariés.

Par contre, depuis le début de l'année 2014, les effectifs sont assez systématiquement en baisse et s'établissent plutôt autour de 6 300 salariés.

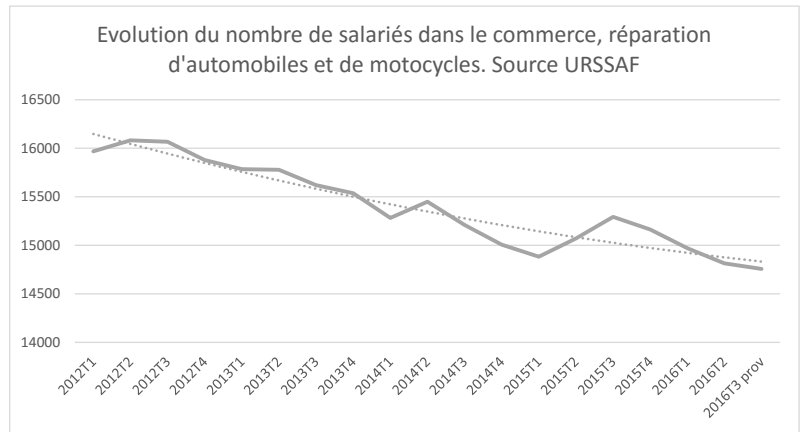




➔ **Le commerce : des pertes d'emploi plus faibles**

Dans le commerce, le début de l'année 2015 marque aussi un changement de tendance. Depuis le début 2012, la tendance était à une forte baisse de l'emploi : plus de 1 000 postes ont été supprimés.

Depuis le deuxième trimestre 2015, les effectifs sont toujours orientés à la baisse, mais on ne compte plus que 120 postes perdus. Avec la croissance du pouvoir d'achat lié à la reprise des embauches, on peut espérer une stabilisation de la situation dans ce secteur.



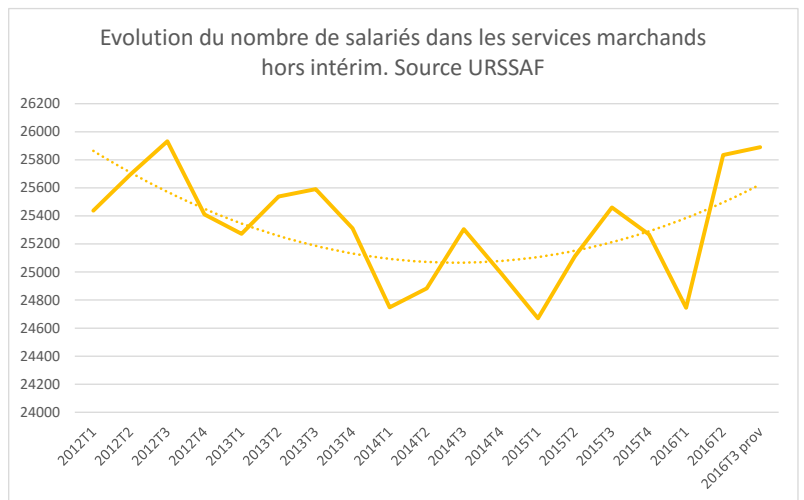
➔ **Les services marchands : retour à la création d'emplois**

De 2012 au 1er trimestre 2015, quasiment toutes les activités de services marchands perdaient des emplois. Au total, 768 postes avaient été perdus.

Un renversement de tendance net s'est fait sentir dans 3 activités qui perdaient fortement de l'emploi et qui depuis 2015 en gagnent :

- Transport et entreposage : +547
- Hôtellerie-restauration : +380
- Autres activ scientifiques-techniques : +145

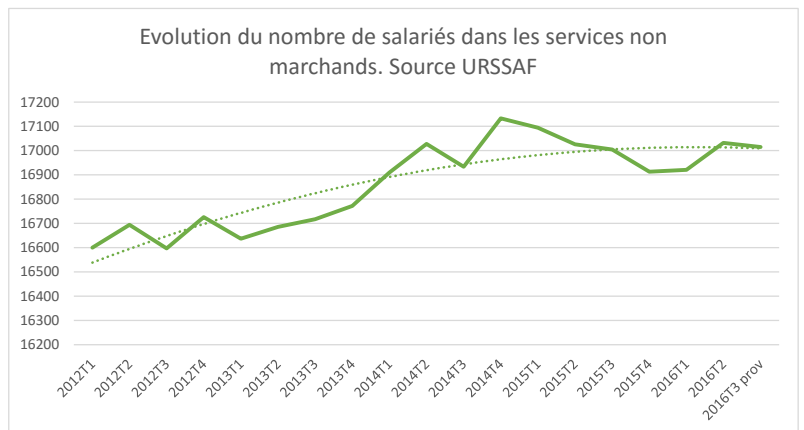
Les services de soutien aux entreprises sont quant à eux créateurs d'emplois sur toute la période.



➔ **Les services non marchands : la fin d'une longue croissance de l'emploi**

Ces activités sont en contre-tendance. Les effectifs croissent de 500 postes entre 2012 et 2015 puis stagnent voire décroissent selon les activités.

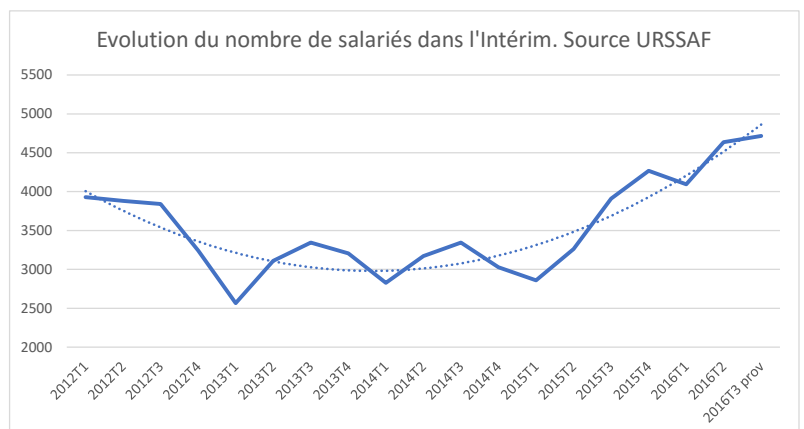
Seules les activités de santé restent orientées à la hausse (+130 postes depuis 2015). L'action sociale est par contre en fort repli : -140 postes depuis 2015.



➔ **L'intérim : l'activité la plus créatrice d'emplois**

L'intérim constitue un bon indicateur de tendance. Les entreprises y recourant pour faire face à un surcroît d'activité, avant de songer à embaucher sur des contrats plus durables.

Jusqu'en 2015, les effectifs sont bas, autour de 3 000 personnes et ont globalement baissé par rapport à 2012. Depuis le début 2015, la hausse est quasi ininterrompue : 1 850 postes de travail intérimaire ont été gagnés.





Quels types de postes créés ?

Le nombre de DUE recensées par l'URSSAF s'inscrit en hausse. Cela traduit, en partie, la reprise de l'emploi constatée.

Les CDI et les CDD courts sont en légère progression. La reprise s'accompagne d'une forte croissance des CDD dits courts, ce qui traduit un certain attentisme de la part des entreprises et une assez forte précarité de l'emploi.

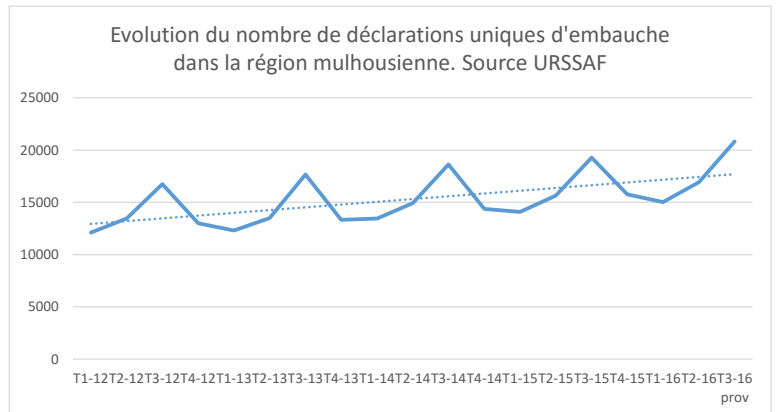
A savoir

La **Déclaration Unique d'Embauche** (DUE) est un document que toute entreprise doit envoyer à l'URSSAF avant la prise de poste d'un nouveau salarié, quel que soit le type de contrat signé.

Sont distingués les Contrats à Durée Indéterminée, les Contrats à Durée Déterminée longs (de plus d'un mois) et les Contrats à Durée Déterminée courts, de moins d'un mois.

➔ L'évolution des DUE : en croissance constante

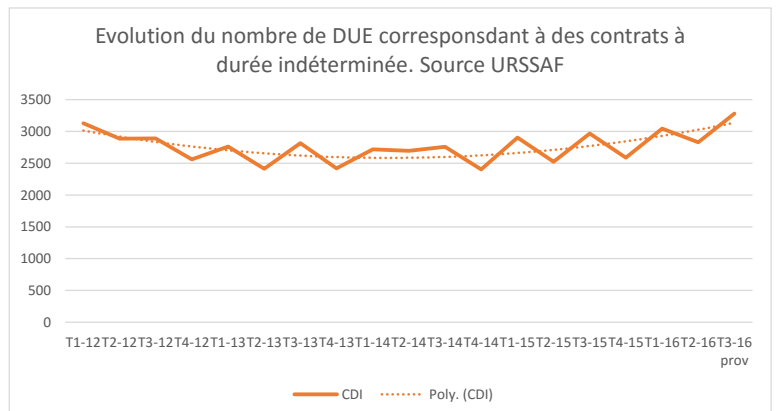
La croissance constatée depuis 2012 du nombre de DUE s'explique en grande partie par le fait que de plus en plus d'embauches se font sur des contrats courts. Il y a de ce fait une forte rotation du personnel dans les entreprises et notamment dans les activités de services.



➔ Les Contrats à Durée Indéterminée : un léger rebond

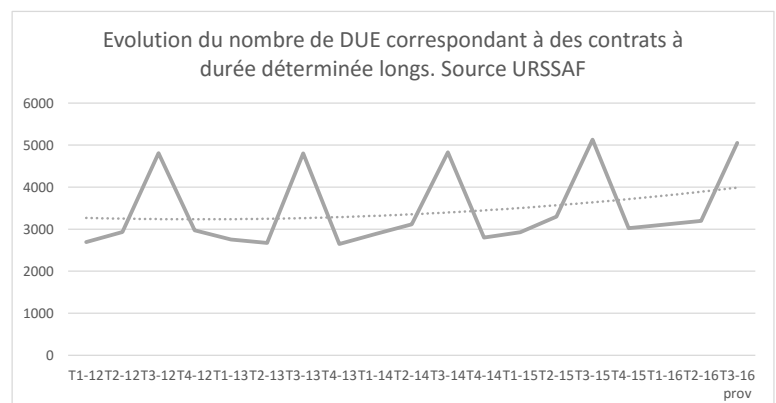
Ils correspondent à un faible nombre d'embauches : entre 15 et 20% du total des DUE enregistrées chaque trimestre.

Comme le montre la courbe de tendance sur le graphique ci-contre, on note une très légère remontée du nombre de CDI ces derniers trimestres



➔ Les CDD Longs : en légère augmentation

Les CDD courts suivent la même pente que les CDI, à savoir que leur nombre n'augmente que peu. Ces contrats dits longs représentent entre 20 et 27% des DUE, selon le trimestre.



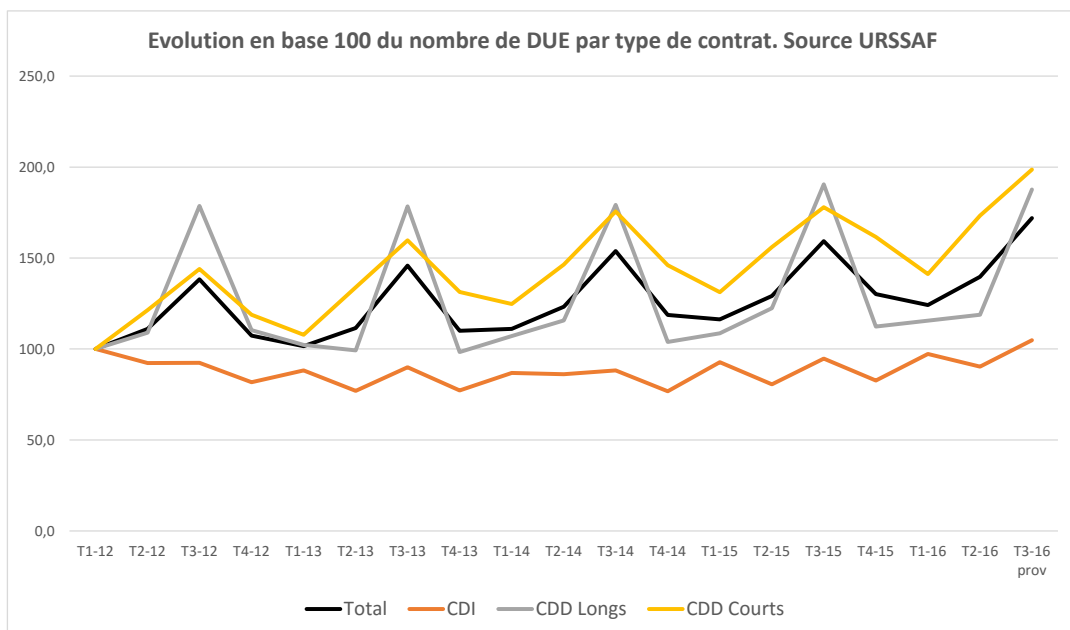
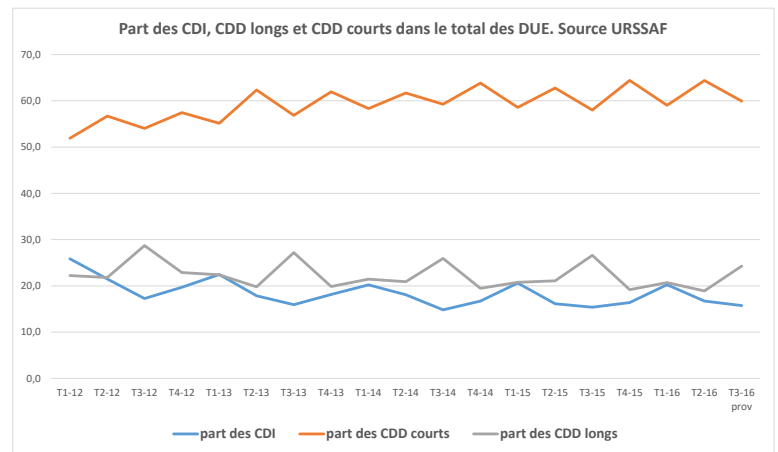
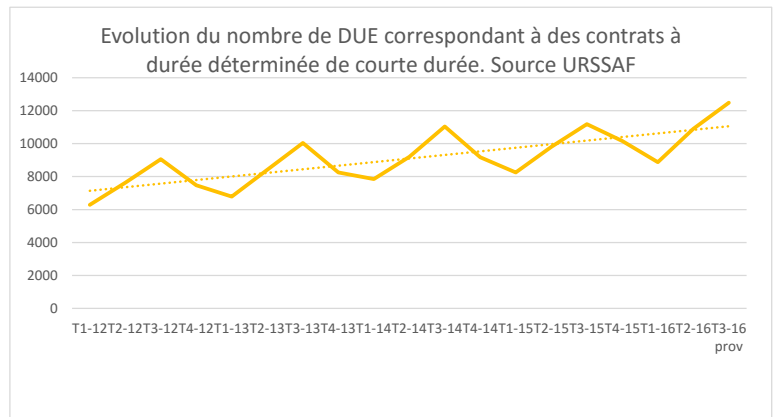


➔ Les CDD courts : l'explosion

Ces CDD courts progressent fortement. Ils représentent entre 50 et 64% du total des DUE. Mais, comme le montre le graphique ci-dessous, cette part, très variable, ne cesse de progresser. Logiquement, les parts des CDI et des CDD dits longs sont, elles, en baisse.

Pour résumer :

- Des CDI qui présentent une très faible tendance à croître, mais avec un sursaut depuis le début 2015 ;
- des CDD longs qui progressent à peu près au même rythme que le volume total de DUE,
- des CDD courts qui présentent une forte tendance à croître, reprise de l'emploi ou pas, signe d'une précarisation de l'emploi.



Les CDI ne retrouvent leur niveau de 2012 qu'au cours du troisième trimestre 2016 alors que l'indice des CDD courts a doublé sur la période, ce qui est bien plus que la croissance des DUE dont l'indice s'établit à 172.



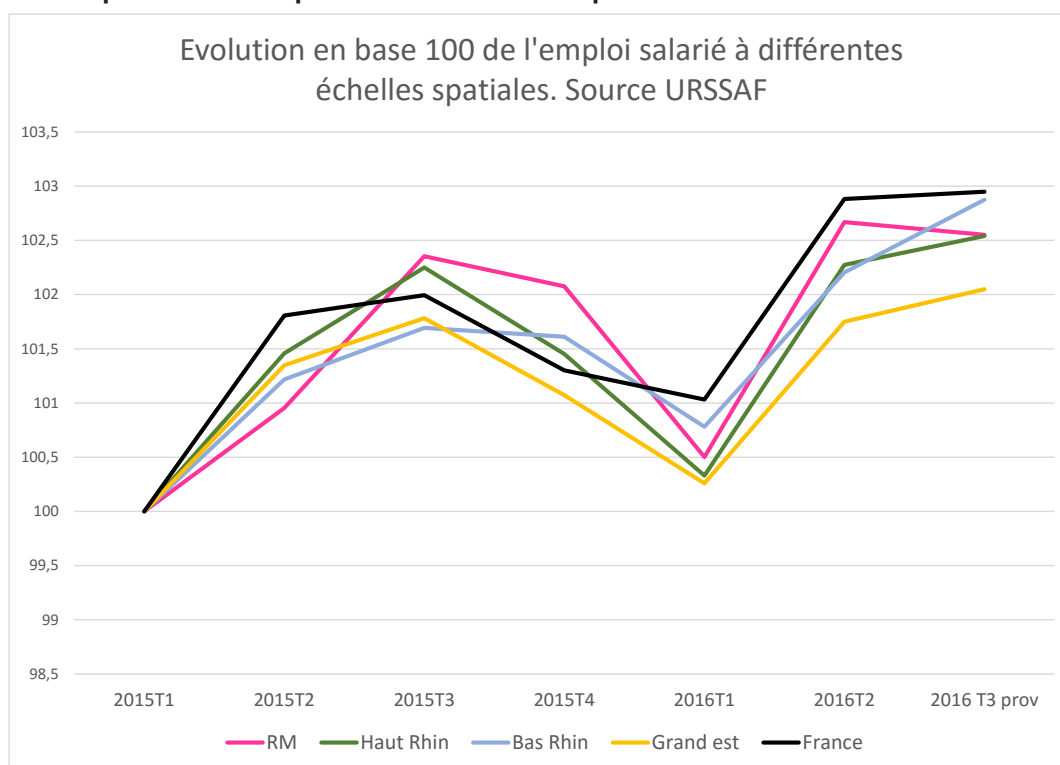
Quelle performance pour la région mulhousienne ?

Le graphique ci-dessous montre que, sur la période 2015-2016 (données provisoires), **l'évolution de l'emploi salarié dans la région mulhousienne, est généralement plus favorable que dans le Haut-Rhin pris dans son ensemble et fait au moins jeu égal avec l'évolution des postes dans le Bas Rhin.**

La dynamique locale est proche de celle constatée au niveau national, même si un petit écart négatif s'est installé depuis le début 2016.

Enfin, on notera que la dynamique de l'évolution de l'emploi des territoires alsaciens est assez systématiquement supérieure à celle de la Région Grand Est.

Depuis le début 2015, l'évolution de l'emploi salarié dans la région mulhousienne est souvent plus favorable qu'au niveau alsacien et proche de la tendance nationale



Etude réalisée par

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
www.aurm.org

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction : Didier Taverne,
didier.taverne@aurm.org

Toute reproduction autorisée avec mentions précises de la source et la référence exacte.